

## SAVIEZ-VOUS QUE...

- Il a été démontré que **chaque dollar** investi en promotion de la santé et en prévention permet d'économiser en moyenne **5.60 \$** sur les dépenses de soins de santé.

$$1 \$ = \pm 5.60 \$$$

- Les bonnes habitudes de vie retardent de 7 à 13 ans les incapacités et diminuent les maladies cardiaques et le diabète de 70 à 80 % et de 30 % à 40 % les cancers.

## FACTEURS QUI ONT UNE INFLUENCE SUR LA SANTÉ

- Déterminants socioéconomiques : *éducation, emploi, culture, logement, revenus, etc.* **50%**.
- Services de santé : *soins, programmes, etc.* **25%**.
- Environnement physique : *parcs, écoles, quartiers, services offerts dans la communauté, etc.* **10%**.
- Caractéristiques individuelles : *sexe, âge, génétique, etc.* **15%**.



## LA « POLITIQUE DE PROMOTION DE LA SANTÉ »

### QUI EST RESPONSABLE DE SON APPLICATION?

C'est le directeur général qui est responsable de son application.

### QUI PARTICIPE À LA MISE EN ŒUVRE?

Toutes les personnes qui exercent des fonctions au CSSSC et dans les ressources non institutionnelles rattachées à notre établissement.

### QUELS SONT LES OBJECTIFS?

- Adopter une vision commune de la promotion de la santé.
- Honorer notre engagement à maintenir et à améliorer la santé et le bien-être de la population.
- Intégrer systématiquement la promotion de la santé dans la culture, la structure et les pratiques de l'établissement.
- Collaborer avec les partenaires du réseau local de services (RLS) et la population.

### LE CSSSC CONTINU SON ENGAGEMENT À :

- Agir en chef de file dans le domaine de la promotion de la santé auprès de la population et dans le réseau local de services.
- Intégrer l'approche populationnelle (basée sur les besoins d'une population) à l'approche clientèle (individuelle).
- Exercer une veille au regard des facteurs de risques associés aux problèmes de santé.
- Mobiliser les partenaires du réseau local de services et agir collectivement sur les déterminants de la santé et les déterminants sociaux de la santé.
- Élaborer et mettre en œuvre un Plan d'action local de santé publique (PAL-SP), et ce, en cohérence avec le Programme national de santé publique (PNSP).
- S'assurer des liens de cohérence avec les politiques et autres orientations en vigueur (planification stratégique, Entreprise en santé, développement durable, patient partenaire, etc.).



Janvier 2015 - Numéro 176

## LE CSSS DE CHICOUTIMI : ÉTABLISSEMENT PROMOTEUR DE SANTÉ!



Dans un contexte où la population est vieillissante, où les maladies chroniques sont en hausses et où la sédentarité, l'alimentation et le poids corporel sont très préoccupants, il est évident que nos soins de santé ne peuvent plus, à eux seuls, répondre aux demandes sans cesse grandissantes. Le CSSS de Chicoutimi possède une expertise indéniable en matière de promotion de la santé et de prévention, ce qui constitue une force sur laquelle s'appuyer pour agir collectivement afin d'améliorer et promouvoir de saines habitudes de vie et ainsi favoriser la santé et le bien-être de notre population.



Le conseil d'administration du CSSSC a adopté, le 10 décembre dernier, la *Politique de promotion de la santé*, qui vise à appuyer notre engagement d'intégrer systématiquement la promotion de la santé dans nos pratiques et nos interventions. **La promotion de la santé doit se retrouver au cœur des réflexions, des pratiques et des actions de l'établissement et de l'ensemble de nos partenaires.** Il nous appartient à nous, intervenants du domaine de la santé et des services sociaux, à intégrer systématiquement la promotion de la santé dans la culture, la structure, les pratiques cliniques, la gouvernance et la gestion. Agir en amont des problèmes de santé chroniques et de maladies associées est incontournable.

La promotion de la santé ne vise pas seulement notre clientèle; le CSSSC a également à cœur d'offrir à l'ensemble des personnes œuvrant au sein de son organisation un milieu de travail promoteur de santé.

Nous sommes fiers de vous présenter également ici le nouveau logo Promoteur de santé, qui rappelle chacune des dimensions d'un établissement promoteur de santé.

Au CSSSC, la promotion de la santé est un travail d'équipe! Créer la santé? Assurément, et tous ensemble.



Ont contribué à la production de ce bulletin :

Mmes Caroline Tremblay, conseillère en promotion de la santé et en prévention et Hélène Potvin, organisatrice communautaire

M. Jean-François Leblanc, kinésiologue

Mmes Mélanie Girard et Valérie Gobeil, Service des communications

Centre de santé et de services sociaux  
de Chicoutimi

Centre hospitalier affilié universitaire régional

## LE LOGO « PROMOTEUR DE SANTÉ » ET SA SIGNIFICATION




### LES QUATRE DIMENSIONS DE LA SPHÈRE


Les quatre dimensions de la sphère représentent les quatre volets sur lesquelles le CSSSC compte s'investir pour répondre aux standards de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les cercles concentriques illustrent la cible, soit d'être un établissement promoteur de santé.

#### APPRENDRE ET INNOVER


Ces deux engagements signifient notre volonté à demeurer une organisation apprenante et en constante évolution.


#### LE VISUEL DES DIMENSIONS :

 *Usager en santé*, représenté par le logo patient partenaire, vise à démontrer que nos interventions sont réalisées en partenariat autant avec les usagers qu'avec leurs proches.

 *Communauté en santé*, vise à démontrer que nous nous adressons également à l'ensemble de la population du territoire.

Le cœur blanc illustre l'importance que l'utilisateur et ses proches accordent à l'aspect humain lors de chaque intervention.

 *Employés en santé*, représenté par le logo d'entreprise en santé, démontre notre volonté à créer et maintenir un milieu de travail favorisant la santé et le bien-être.

 *Organisation responsable*, représenté par le logo du comité de développement durable, vient illustrer notre engagement à réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement.

#### LA COULEUR

Le vert est la couleur du renouvellement et de la régénération!



### LA PROMOTION DE LA SANTÉ

Les activités de promotion consistent à amener la population à opter pour des habitudes de vie saines et à les motiver à devenir de meilleurs autogestionnaires de leur santé.



*Promotion de la santé = intervenir sur les déterminants de la santé (les habitudes de vie, l'environnement social et physique, etc.)*

### LA PRÉVENTION DES MALADIES

La prévention en santé cible les groupes à risque et vise à réduire les facteurs de risque associés aux maladies, aux problèmes psychosociaux et aux traumatismes.



*Prévention en santé = intervenir sur les facteurs de risque de maladies*

Exemples de PROMOTION de la santé	Exemples de PRÉVENTION des maladies
Faire la promotion du lavage des mains comme comportement à adopter pour éviter la propagation des maladies et des infections.	Mettre des distributeurs de désinfectants à main dans les établissements à risque.
Faire la promotion du port du condom lors de relations sexuelles.	Distribuer gratuitement des condoms dans les écoles ou distributeurs de condoms dans les bars.

### INITIATIVES POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ

Le CSSSC agit et assume en continu sa responsabilité populationnelle à l'égard de la santé des personnes et des populations de son territoire. Il a, au cours des dernières années :

- 👍 Élaboré les projets cliniques et assuré un continuum de services;
- 👍 Collaboré à plusieurs mobilisations locales;
- 👍 Conçu de nombreuses ententes de service avec plusieurs partenaires du réseau local de services;
- 👍 Mis en place, en 2010, le comité de développement durable dans le but de favoriser la mise en place de stratégies et d'actions qui permettent de protéger l'environnement, de favoriser le progrès social et de contribuer au développement économique;
- 👍 Obtenu, en 2011, l'accréditation « Entreprise en santé » en déployant des activités favorisant un milieu de travail sain et la mise en place d'environnements favorables aux saines habitudes de vie pour ses employés;
- 👍 Mis en œuvre son plan d'action local de santé publique;
- 👍 Maintenu la Table de concertation en promotion et en prévention du territoire de Chicoutimi;
- 👍 Inscrit la promotion de la santé dans les priorités de sa planification stratégique 2013-2015;
- 👍 Mis en place une démarche afin d'inclure des patients dans les réflexions visant l'amélioration de nos soins et services (patient partenaire).
- 👍 Adhéré, en décembre 2011, au Réseau québécois des établissements promoteurs de santé qui préconise l'intégration de la promotion de la santé dans la culture organisationnelle et les actions des établissements.